

Politiques de sélection et modalités de soutien – Saison de compétitions 2022

Introduction

Ce document énonce les critères de sélection et les modalités de soutien des projets de compétition encadrés par Triathlon Québec pour la saison 2022. Ces projets sont supportés dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE) émanant de la direction du loisir et du sport du ministère de l'Éducation du Québec. Ce programme vise à soutenir majoritairement les athlètes identifiés de niveau « élite » et « relève »

Les projets encadrés par Triathlon Québec réunissent des athlètes des catégories junior et élite et ont comme objectif de supporter les athlètes ayant atteint des indicateurs de performance qui s'inscrivent dans un cheminement vers le circuit de la Coupe du monde et/ou des Championnats du monde junior et U23 à court ou moyen terme ainsi qu'à l'accession aux équipes nationales. Le but est également de consolider les habiletés de compétition et la synergie d'équipe des athlètes ayant le potentiel de faire partie d'événements d'envergure à court et long et terme (Grands Jeux, Jeux du Canada).

Voici les projets ciblés pour la saison 2022. Les détails pour chacun des projets se trouvent aux pages suivantes. Les projets sont énumérés par ordre chronologique.

- 9 juillet Championnats canadiens Junior et Élite de Gatineau
- 17 juillet - Coupe continentale américaine de Long Beach
- 24-25 septembre coupe continentale américaine de St-Georges, Etats-Unis
- 29-30 octobre championnats panaméricains Junior et Élite Punta Del Este, Uruguay
- Dates variées - Coupe continentale, Coupe du monde et championnats FISU entre le 1^{er} avril et le 30 novembre 2022

Les standards de performance 2022 détaillés dans le tableau suivant sont pris en compte dans la sélection des athlètes. Les performances de natation et course à pied restent un indicateur tangible du potentiel à performer sur des compétitions. À défaut d'avoir plusieurs opportunités de compétitions, les standards sont un marqueur objectif du niveau de forme et de préparation en vue des événements ciblés et peuvent être utilisés en vue de diverses sélections.

		Natation			Course à pied		
Niveau	Âge 2022	200m	400m	750m	1500m	3000m	5000m
Élite	16 ans et +	02 :16,0	04 :48,0	9 :15,0	04 :40,0	10 :05,0	17 :30,0
Relève	16 -23 ans	02 :21,0	05 :00,0	9 :35,0	04 :51,0	10 :35,0	18 :20,0
Élite	16 ans et +	02 :06,0	04 :30,0	08 :50,0	04 :05,0	08 :44,0	15 :12,0
Relève	16 à 23 ans	02 :10,0	04 :38,0	09 :05,0	04 :14,0	09 :09,0	15 :55,0

Championnat canadien junior, u23 et élite – Gatineau du 7 au 9 juillet 2022

Ce projet vise les athlètes des catégories juniors, u23 et élite qui ont le potentiel de réaliser au minimum un top 8 dans leur catégorie au niveau national. Les championnats canadiens sont un événement important pour Triathlon Québec et ses partenaires. L'objectif est d'y remporter le plus de médailles possibles et d'y être la province dominante. Bien que cette compétition soit ouverte à tous les athlètes, Triathlon Québec sélectionnera un contingent maximal de 20 athlètes répartis dans les quatre catégories suivantes (junior homme, junior femme, u23/élite homme, u23 élite femme). Ceux-ci bénéficieront d'un soutien financier de 400\$ chacun pour défrayer les dépenses reliées à l'inscription, l'hébergement et le transport.

Critères d'éligibilité

- Être membre de Triathlon Québec pour la saison 2022
- Être identifié de niveau Excellence, Élite, Relève ou Espoir pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022
- Remplir toutes les conditions de la lettre d'entente et du code de conduite en annexe.
- Avoir rempli les standards relève en natation et course à pied entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2022*

*Les athlètes des paliers 1 et 2 peuvent demander une exemption s'ils n'ont pu réaliser un des standards en raison de blessure ou conflit avec des compétitions d'envergure.

Critères de sélection U23/Élite (jusqu'à cinq athlètes par sexe)

- 1) Athlète ayant réalisé un Top 8 en Coupe continentale Élite en 2022**
- 2) Athlète ayant réalisé un Top 16 en Coupe continentale Élite en 2022**
- 3) Athlète ayant réalisé un podium dans les épreuves de Série Grand Prix de Joliette ou Drummondville***

Critères de sélection juniors (jusqu'à cinq athlètes par sexe)

- 1) Athlète ayant réalisé un Top 12 en Coupe continentale élite ou Coupe d'Europe Junior en 2022**
- 2) Athlète ayant réalisé un Top 8 en Coupe continentale américaine junior ou course USAT junior en 2022**
- 3) Athlète ayant réalisé un podium junior dans les épreuves de Série Grand Prix de Joliette ou Drummondville***

** Pour être éligibles, l'athlète doit avoir terminé dans la première moitié des participants et dans le 8% du temps gagnant. Il doit y avoir au moins 12 athlètes participants à la course pour qu'elle soit considérée.

***La priorité sera donnée en fonction du rang obtenu par l'athlète, à rang égal, la course de Joliette sera priorisée.

Modalités de support

- Triathlon Québec octroiera un montant forfaitaire de 400\$ par athlète après la course. L'athlète doit prendre le départ pour recevoir son soutien financier.

Date de sélection des athlètes : 15 juin 2022

Course internationale de World Triathlon entre le 1^{er} avril et le 30 novembre 2022

Événements ciblés :

- Coupe continentale américaine de Long Beach (17 juillet) et St-Georges (24-25 septembre)
- Championnats panaméricains de Punta del Este (29-30 octobre)
- Championnats du monde FISU de Maceio Brésil (12 septembre)
- Coupe du Monde de Huatulco 18 juin
- Toute autre course sanctionnée par World Triathlon devant faire l'approbation du directeur haut niveau

Description

Ces projets visent les athlètes des catégories junior et élite qui satisfont les exigences de compétition de ce niveau. La préparation adéquate au format de la compétition, aux spécificités des parcours et aux conditions prévues sont des objectifs majeurs visé par ce projet. Un maximum de dix athlètes, toutes catégories confondues, sera soutenu par projet et l'encadrement sera assuré par un ou deux entraîneurs.

Critères d'éligibilité

- Être membre de Triathlon Québec et nommé sur l'Équipe du Québec Élite, U23 ou Junior pour la saison 2022
- Être identifié de niveau Élite, Relève ou Espoir pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022*
- Détenir une carte de compétition internationale (ICC)
- Remplir toutes les conditions de la lettre d'entente et du code de conduite en annexe.
- Avoir rempli les standards performance de natation et course à pied Relève entre le 1^{er} janvier 2022 et la date de la compétition ciblée*

*Les athlètes des paliers 1 et 2 peuvent demander une exemption s'ils n'ont pu réaliser un des standards en raison de blessure ou conflit avec des compétitions d'envergure.

Critères de sélection Junior et U23/Élite (jusqu'à cinq athlètes par sexe par projet)

- 1) Athlète ayant réalisé un Top 8 en Coupe continentale Élite en 2022**
- 2) Athlète ayant réalisé un Top 12 en Coupe continentale élite ou Coupe d'Europe Junior en 2022**
- 3) Athlète ayant réalisé un top 5 au championnat canadien élite
- 4) Athlète ayant réalisé un Top 20 en Coupe continentale Élite en 2022**
- 5) Athlète ayant réalisé un Top 8 en Coupe continentale américaine junior ou une course USAT junior en 2022**

** Pour être éligibles, l'athlète doit avoir terminé dans la première moitié des participants et dans le 8% du temps gagnant. Il doit y avoir au moins 12 athlètes participants à la course pour qu'elle soit considérée.

Modalités de support

Triathlon Québec prendra en charge les dépenses relatives au projet jusqu'à concurrence des montants ici-bas pour un maximum de trois courses par athlète ou remboursera l'athlète sous réception des pièces justificatives.

- Palier 1 et 2 : 1000\$; Palier 3 : 750\$; Palier 4 : 500\$

Date limite d'expression d'intérêt – 45 jours avant la course selon les règles de Triathlon Canada

Date d'annonce du soutien des athlètes – au plus tard 6 jours avant la compétition. Exceptionnellement, un athlète qui remplir le critère lors de la course ciblée pourrait recevoir du soutien financier.

ANNEXE 1 – LETTRE D’ENTENTE

ATHLÈTES IDENTIFIÉS ET/OU NOMMÉS SUR L’ÉQUIPE DU QUÉBEC DE TRIATHLON

Dans le cadre du programme d’excellence de Triathlon Québec, voici les exigences à respecter pour les athlètes sélectionnés sur l’une des Équipes du Québec et/ou identifiés de niveau « Excellence », « Élite », « Relève » pour la saison en cours.

Section 1 : Adhésion et représentation

- Être membre de Triathlon Québec pour l’année en cours ;
- Être résident du Québec et produire sa déclaration d’impôt au Québec ;
- Détenir une carte de compétition internationale auprès de Triathlon Canada sauf dans un cas exceptionnel où l’âge et le niveau de l’athlète ne le justifierait pas;
- Représenter le Canada lors des épreuves internationales et le Québec lors des épreuves nationales ;
- Porter les vêtements de l’Équipe du Québec lors des événements de niveau provincial, national et continental et lors des projets soutenus par Triathlon Québec, sauf pour les athlètes de l’équipe nationale si d’autres conditions s’appliquent ;
- Apposer le logo de Triathlon Québec sur son maillot de compétition.

Section 2 : Compétitions et projets

- Participer aux championnats canadiens à moins d’une circonstance exceptionnelle (blessure, conflit avec une compétition de niveau supérieur) et d’obtenir une dérogation du coordonnateur des programmes d’excellence pour une raison justifiée;
- Participer au championnat québécois de sa catégorie à moins d’une circonstance exceptionnelle (blessure, conflit avec une compétition de niveau supérieur) et d’obtenir une dérogation du coordonnateur des programmes d’excellence pour une raison justifiée;
- Participer à la majorité des camps d’entraînements domestiques, journées de tests et projets soutenus par Triathlon Québec et soumettre un justificatif par courriel avant la tenue de celui-ci lorsque ce n’est pas possible.

Section 3 : Suivi de l’état de forme et de santé

- Fournir au moins deux fois par année des indicateurs de performances lors d’événements homologués en natation et course à pied, soient une fois entre le 1^{er} janvier et le 30 juin et une fois entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre de l’année en cours;
- Rendre accessible son compte TrainingPeaks à Triathlon Québec ou compléter son compte smartabase 75% du temps ou fournir un rapport de suivi mensuel incluant l’état de forme et de santé de l’athlète;
- Faire une évaluation médicale annuelle, un suivi sanguin et une évaluation musculo-squelettique par un intervenant approuvé par Triathlon Québec avant le 31 janvier de l’année en cours;

- Aviser Triathlon Québec de toute blessure ou condition médicale qui l'écartera de la compétition ou de l'entraînement régulier (sans modification) pour une période supérieure à deux semaines et fournir le protocole de retour en collaboration avec son entraîneur et équipe de soutien intégré;
- Suivre la formation antidopage du CCES avant le 31 janvier de chaque année et se soumettre à toutes les directives et obligations relatives au CCES lorsqu'applicable à l'athlète.

Section 4 : Section administrative et documents requis

- Acquitter ses factures dans un délai maximal de 30 jours après leurs émissions
- Effectuer les suivis qui lui sont demandés (courriel, appel, rendez-vous) dans un délai de 72 heures;
- Démontrer une utilisation cohérente de son crédit d'impôt et de tout soutien financier octroyé via Triathlon Québec ou ses partenaires dans la poursuite de l'excellence (encadrement, inscriptions aux compétitions, camp d'entraînement, soutien en ESI, équipements);
- Soumettre son plan individuel de performance, son calendrier de compétitions et les coordonnées de leur équipe de soutien intégrée avant le 31 janvier de l'année en cours;
- Signer l'entente d'athlète, le code de conduite et la politique de voyage de Triathlon Québec et Triathlon Canada via la demande de carte de compétition internationale).

Je m'engage à respecter les dispositions de l'entente ci-haut et suis conscient(e) qu'un manquement à celle-ci pourrait entraîner un retrait de mon crédit d'impôt (si applicable) et de tout privilège et bénéfice de l'Équipe du Québec.

Signature de l'athlète : _____

Signature du parent (si l'athlète est mineur) : _____

Date : _____

CODE DE CONDUITE ET POLITIQUE DE PROJETS ET DE COMPÉTITIONS POUR LES ATHLÈTES

La politique qui suit s'applique à tous les athlètes membres des Équipes du Québec et athlètes participants aux projets organisés et encadrés par Triathlon Québec. Les projets comprennent l'ensemble des camps d'entraînements domestiques ou à l'étranger et des compétitions où l'athlète est sélectionné par Triathlon Québec ou représente Triathlon Québec. Voici les comportements attendus et le code de conduite exigé pour les athlètes.

Les athlètes sont tenus de :

- Faire preuve d'un bon esprit sportif dans toute situation, que ce soit à l'entraînement ou en compétition ainsi que dans leur utilisation des médias sociaux ;
- Se comporter de façon responsable, respectueuse et courtoise envers les partenaires d'entraînements, les compétiteurs, les entraîneurs, le personnel, les officiels, les bénévoles et les membres du public lorsqu'ils participent à des activités de Triathlon Québec et dans leur utilisation des médias sociaux ;
- Ne pas commettre d'actes qui pourraient constituer une infraction à une loi fédérale ou provinciale ou à une loi du pays dans lequel l'événement ou l'activité se déroule ;
- Ne pas consommer d'alcool et de drogues en toutes circonstances lorsqu'ils participent à des activités de Triathlon Québec ;
- Se comporter de façon cohérente envers un engagement à l'excellence de la compétition sportive ;
- Respecter la propriété privée telle que l'hébergement, les véhicules, les installations sportives mises à la disposition de l'athlète ;
- Connaître et respecter les dispositions actuelles d'antidopage adoptées telles que circulées par le CCES et adaptées par Triathlon Canada et l'Union internationale de triathlon.

Selon la gravité de la situation, un manquement à ces règles pourrait entraîner un avertissement et/ou un renvoi de l'athlète à ses frais au Québec et/ou une expulsion de l'athlète de l'Équipe du Québec et la révocation des bénéfices qui y sont rattachés. Lorsque la situation l'exige, le comité de discipline de Triathlon Québec analysera le manquement au code de conduite et se prononcera sur les actions à poser.

Signature de l'athlète : _____

Signature du parent (si l'athlète est mineur) : _____

Date : _____